

L'ENGAGEMENT D'UNE FONDATION

*par Charles Milhaud **

*Aider à la qualité des parcours de formation,
faciliter les partenariats locaux.*

L'année 2003 marque la volonté d'une importante société, les Caisses d'épargne (CE) et leurs 45 000 collaborateurs, de s'engager dans la lutte contre l'illettrisme. Quelles sont les fondements de cet engagement ? Dans une certaine mesure, ce combat rejoint ce qui a toujours été la vocation des CE (1).

L'urgence d'agir

Si l'illettrisme ne conduit pas directement à l'exclusion, elle l'accompagne et rend d'autant plus difficile la volonté d'en sortir. Cette solidarité entre l'illettrisme et la marginalisation sociale est mise en évidence par le nombre très élevé de citoyens en mal de lecture et d'écriture parmi les allocataires du RMI et les jeunes chômeurs de 18 à 25 ans. D'autre part, on peut considérer que l'illettrisme, dans ses formes les plus graves, est responsable d'une part importante des accidents du travail dès l'instant où les consignes de fonctionnement des machines viennent à changer. Au-delà de ces cas graves, il faut considérer, notamment dans le bâtiment, l'hôtellerie, la métallurgie et dans bien d'autres secteurs, la masse importante de salariés médiocres lecteurs et faibles scribeurs qu'une forme moins visible d'illettrisme rend peu adaptables au changement, peu enclins à l'initiative et incapables de bénéficier des stages de formation continue.

Qu'a-t-on réellement fait pour faire reculer l'illettrisme en France ? Depuis plus de vingt ans, on s'indigne au vu des chiffres de l'illettrisme ; on exhorte les enseignants, les formateurs, les parents, on en appelle aux bénévoles ; et pourtant la situation ne s'est pas améliorée. Sur le terrain, les différentes administrations concernées par la lutte contre l'illettrisme fonctionnent en parallèle sans réelle synergie. Quant aux associations, qui se dévouent sans compter, elles sont en butte à une bureaucratie paralysante qui les place dans une situation de précarité. Aujourd'hui, si l'on veut en finir avec les effets d'annonce et réduire de façon significative le nombre de personnes en situation d'illettrisme, il faut, complémentarément aux réformes profondes que mérite un système éducatif à bout de souffle, proposer sans tarder aux jeunes adultes illettrés un parcours tutoré qui associe la maîtrise des savoirs de base à celle des savoir-faire utiles à l'obtention d'un emploi durable.

** Président
de la fondation
Caisse d'Épargne
pour la solidarité*

(1) Avant même qu'elles ne deviennent un véritable établissement de crédit et de prêts, en menant, tout au long du XIX^e siècle, une mission éducative et en apportant continuellement des avantages aux citoyens.

Un partenariat entre collectivités locales et société civile

Construire ce parcours est l'œuvre à laquelle doivent s'attacher les forces vives de la société civile alliées aux collectivités locales. Cette alliance constitue aujourd'hui une des forces capables de donner dynamisme et efficacité à la lutte contre l'illettrisme. Elle peut créer, dans chaque région, les conditions susceptibles de mobiliser des associations, souvent exsangues, et des administrations autour d'un projet national : prouver jour après jour, et de façon concrète, à ces dizaines de milliers de jeunes adultes sortant d'un cuisant échec scolaire que la lecture et l'écriture sont les meilleures armes pour forger leur propre destin professionnel et social. Car il faut bien comprendre qu'en matière de lutte contre l'illettrisme, « la charge de la preuve nous incombe » (2). En bref, il s'agira de construire un parcours accompagné débouchant sur un véritable avenir culturel et professionnel, en tentant obstinément de répondre à la question : « À quoi bon apprendre ? ». À cette question essentielle, la fondation Caisse d'Épargne pour la solidarité devra apporter deux réponses en forme d'engagement ; chacune « intéressant le jeu pédagogique » d'une façon particulière : dès le début de la construction du parcours, définir une finalité professionnelle et pratiquer un apprentissage par alternance associant savoir et savoir-faire ; également, amener des jeunes à construire leur propre projet économique et à le mettre en œuvre en leur assurant les connaissances nécessaires (lire, écrire, compter), en les accompagnant techniquement (montage et gestion du projet) et en leur fournissant les moyens financiers dans le cadre de l'économie solidaire.

Répondant à l'appel lancé par le Président de la République, la fondation Caisse d'Épargne pour la solidarité, en étroite collaboration avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme et la Direction du service national, envisage de créer un dispositif de formation et d'insertion prenant en charge les jeunes gens et les jeunes filles, repérées comme se trouvant dans une situation d'illettrisme lors de la journée d'appel et de préparation à la défense (3). Pour cela, la fondation a commencé à mobiliser son réseau. Dans chaque région, des associations, des organismes d'État, des collectivités et des entreprises en relation avec les CE vont joindre leurs forces pour que les jeunes ne soient plus abandonnés au bord du chemin. Il s'agit là du défi majeur de la fondation Caisse d'Épargne pour la solidarité ; sa volonté et son espoir sont de ne pas renoncer à ses responsabilités. Dans ce cadre, elle s'appuiera sur les structures associatives existantes et les collectivités locales, en relation avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, de façon à ce que les gens œuvrant dans ce domaine puissent avoir un maximum d'efficacité.

Charles Milhaud

(2) Ces jeunes ne seront pas convaincus par des discours moralisateurs vantant les bienfaits de l'écrit ; il faudra leur « faire toucher du doigt » que lire, écrire, argumenter et compter permettent de mieux contrôler ses choix de vie, c'est à dire de fixer soi-même ses propres buts.

(3) Le défi est de faire en sorte que les dizaines de milliers de jeunes concernés chaque année, dont seule une infime minorité est aujourd'hui prise en charge, se voient offrir une nouvelle chance culturelle et professionnelle.